

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 13 JUIN 2016 DU CONSEIL DE PARTICIPATION DE L'ECOLE COMMUNALE DE LIMELETTE

Présents :

Monsieur Michel Beaussart, Échevin de l'Enseignement, Président,
Monsieur Marcel Buelens, Conseiller pédagogique,
Madame Céline Vander Sande, Animatrice pédagogique,
Monsieur Stéphane Lambert, Directeur, Représentants du Pouvoir organisateur.

Madame Sylvie Beauclerq, Enseignante, effectif,
Madame Carine Van Grieken, Enseignante, effectif,
Madame Valérie Cortier, Enseignante, effectif,
Madame Sandra Bianco, Enseignante, suppléant,
Madame Catherine Baccus, Enseignante, suppléant,
Madame Catheline Bruelemans, Enseignante, suppléant,
Madame Elodie Goossens, Enseignante, suppléant,
Madame Malorie Stiénon, Enseignante, suppléant,

Représentantes du personnel d'éducation.

Madame Julie Odent, effectif
Monsieur Hugo Smars, effectif,
Monsieur Benjamin Barbier, effectif,
Madame Vinciane Peeters, suppléant,
Madame Isabel Jadoul, suppléant,
Madame Catherine Robin, suppléant,

Représentants des parents.

Madame Valérie Stammane,
Madame Anne Van Waas,
Représentantes de l'environnement de l'établissement.

Ordre du jour

- Approbation du procès-verbal de la dernière réunion
- Projet d'établissement : évaluation périodique et proposition éventuelle d'adaptation
- Année scolaire 2016-2017 :
 - avis sur le choix des cours de langues
 - avis sur les horaires mat. et prim. des enfants
- Divers

1. Lecture et approbation du procès-verbal de la dernière réunion

Le procès-verbal de la réunion du 16 novembre 2015 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

2. Projet d'établissement : évaluation périodique et proposition éventuelle d'adaptation

Il n'y a pas de proposition d'adaptation du PE.

3. Année scolaire 2016-2017 :

- Avis sur le choix des cours de langues

En ce qui concerne les demandes de cours de seconde langue, les avis exprimés pour les élèves qui seront en P5 l'année scolaire prochaine sont au nombre de 6 en faveur du cours de néerlandais et de 8 en faveur du cours d'anglais, les demandes d'inscription aux deux cours sont donc plutôt équilibrées. Ceux-ci compteraient donc avec les élèves en P5 actuellement, respectivement 22 élèves en néerlandais et 12 en anglais l'année scolaire prochaine. Le Conseil

propose ainsi la poursuite de l'organisation des deux cours de langue. Cet avis porte le numéro 1-2016.

- **Avis sur les horaires mat. et prim. des enfants**

Monsieur Beaussart rappelle qu'il s'agit ici de remettre un avis sur le nombre de périodes hebdomadaires de cours des enfants. Pour rappel, celui-ci peut varier de 26 à 28 périodes en maternelle, de 28 à 31 périodes en primaire.

Un représentant des parents souhaite voir liée en primaire la réponse à la question à celle de la possible augmentation des périodes consacrées aux cours de langue. Cette question constitue une préoccupation de certains parents qui estiment le volume horaire consacré à l'apprentissage des langues insuffisant. Quels seraient dès lors les pistes pour accroître l'offre de langues au sein de l'école ? Tant le PO que les enseignants n'y sont pas favorables pour des raisons essentiellement pédagogiques. Sans rentrer dans les détails, les études en matière de didactique des langues montrent en effet que pour acquérir la maîtrise d'une langue, il conviendrait à minima que la moitié des cours se donnent dans celle-ci, véritable outils de communication ; c'est d'ailleurs ce que pratiquent plusieurs pays voisins avec succès (Pays-Bas, Luxembourg, ...) C'est ainsi que la Ville organise, en collaboration avec l'Athénée d'Ottignies, un enseignement en immersion pour les parents qui souhaitent accorder la priorité au développement de cette compétence sur d'autres. Il pourrait être tentant pour un PO de répondre favorablement à la demande exprimée d'organiser une heure d'éveil à une autre langue voir deux si il dispose de beaucoup de moyens (puisque des cours ne peuvent être dispensés qu'à partir de la cinquième primaire dans le cadre législatif actuel), mais, sans modification du dispositif pédagogique, sur lequel il n'a pas la main, ce serait leurrer les parents sur la qualité des apprentissages réels des enfants en la matière. En primaire, l'objectif des cours de langues modernes s'articule autour de la communication, orale principalement et le PO prend déjà à sa charge chaque année des périodes pour offrir le libre choix entre l'anglais et le néerlandais. Un représentant des parents communiquera les références d'un projet via internet visant à mettre les élèves en contact avec des enseignants issus de pays utilisant la langue cible. Par ailleurs, en réponse à une demande des parents, des ateliers d'éveil aux néerlandais sont organisés en parascolaires pour tous dès six ans pour une participation modeste.

En conclusion, le Conseil émet un avis favorable sur le choix du pouvoir organisateur de proposer que l'horaire des élèves, tant en maternelle qu'en primaire, comporte 28 périodes de cours qui correspondent à l'horaire type proposé par le décret. Cet avis porte le numéro 2-2016.

Monsieur Lambert propose alors, même si c'est l'objet de l'OJ du CP de rentrée, de rendre compte de quelques projets vécus positivement cette année scolaire et d'évoquer quelques intentions déjà engagées pour l'année scolaire prochaine.

Sont évoqués pour cette année scolaire, avec les précisions des représentants des enseignants :

- la *chorale*, animée, avec le soutien financier pour moitié de l'A.P., par Mme Odent tous les lundis matins pour toute l'école ; activité pour laquelle les retours sont unanimement positifs.
- la *collation collective en primaire*, décidée lors de la réunion de rentrée des enseignants en août 2016 suite aux nombreuses demandes de parents pour qu'une suite soit donnée à ce qui se faisait déjà dans les classes maternelles. Les enseignants souhaitent remercier les parents pour la qualité des propositions de collations faites.
- les *classes de dépaysement* dont les retours sont positifs des trois groupes : Maternelles > 3 jours à la ferme pédagogique du Chant des Oiseaux à Landenne, à recommander aux autres écoles ; Primaire : séjours à Chevetogne dont le programme d'activités pour les plus grands a dû être adapté, au grand bonheur des enfants, du fait de la neige.

Un représentant des parents évoque l'insécurité qui a régné au moment du déchargement.

Demande sera faite au responsable mobilité de la Police d'envisager la possibilité d'une

signalisation et d'un marquage au sol d'un emplacement réservé au bus scolaire, avenue de Jassans, côté école.

- les *classes d'eau* (hydro citoyenneté) dont le bilan est toujours très positif et pour lesquelles les élèves de P5 seront les premiers à boucler le cycle l'année scolaire prochaine.

Et pour l'année scolaire 2016-2017 :

- Le projet central « *Cour de récréation* » qui fait l'objet de plusieurs appels à projet à visées spécifiques :

- Fonds Houtman / O.N.E. : « *Repenser les espaces de récréation : vers l'organisation d'espaces de citoyenneté, d'épanouissement et d'empathie* » qui a pour objectif la formation et l'accompagnement de toute l'équipe éducative, en partenariat avec les CEMEA. Le projet touchera : élèves, parents, enseignants, accueillantes et direction. Deux journées de formation sont prévues pour mener une réflexion de fond : une récré pourquoi, pour quoi ? En référence, notamment, à la campagne menée par les CEMEA sur « laisser le temps à l'enfance ». La récré : temps formel ou informel ? Quel regard est posé par chaque acteur sur ce temps : quelles représentations ? Quels attendus ? Qui est identifié comme porteur de ces attendus (qui décide de ce qui y est autorisé ou non ? Qui « régit » ce temps et ce lieu ?). Il y a-t-il concertation réelle de tous ? Ce temps est-il mentionné dans le projet pédagogique au même titre que les autres temps de l'école ? Penser la récréation au-delà de la cour... Et à l'intérieur ? Et à l'extérieur ? Et au-delà du grillage ? Outre la question des zones délimitées, qu'est-ce qu'on fait dans la cour ? Jeu / activité autonome ? Autant de questions qui seront abordées et auxquelles des réponses seront apportées par chacun.

- « *Ose le vert, recrée ta cour* » via l'asbl Good Planet, qui vise des aménagements concrets en faveur de la nature et de la biodiversité pour lesquels la collaboration des parents sera sollicitée. Sont envisagés différents aménagements favorisant le contact des enfants avec la nature :

- remplacer les espaces plantés d'espèces non locales par des essences locales et adaptées ;
 - la plantation de petits fruitiers ;
 - l'installation d'un potager, des plantations sur des « murs verts » réalisés en palettes de récupération ;
 - l'installation de nichoirs à insectes ;
- ainsi que favorisant le mouvement, le jeu libre, la convivialité et le vivre-ensemble :
- en collaboration avec les services « Plan Vert », l'éco conseillère de la Ville, les services Travaux et environnement et sécurité, l'aménagement du talus au bout de la cour de récréation en espace accessible aux enfants pendant les récréations. Le placement de parois en bois en bas de talus pour escalader et grimper à la corde
 - le remplacement de zones perdues de la cour par des espaces « mandala » (bac à sable en hauteur avec matériaux naturels pour créations éphémères) et zone « hutte en saule »
 - l'installation d'un « banc de l'amitié » et la délimitation de « zones d'activité de couleur » ;
 - l'aménagement du sol de la cour (jeux) ;
 - avec l'A.P, la mise à disposition de grands coffres à jouets et matériaux « bruts » permettant des jeux créatifs.

- *Équipes mobiles FWB* : pour l'accompagnement de l'équipe éducative par rapport aux questions relatives à la gestion des conflits entre enfants. Un représentant des parents fait remarquer l'intérêt des programmes qui visent à anticiper les situations de violences scolaires, remarque partagée par l'assemblée.

- Projet « *Musique* » pour la 2e partie de l'année scolaire pour lequel des partenariats divers et variés pour ouvrir les enfants de toute l'école à la musique et au mouvement, en fonction de leur âge, sont en réflexion : prolonger la chorale, immersion pour les plus jeunes dans l'orchestre national de Belgique, participation à un concert à la Ferme du Biéreau, projet Culture/Écoles avec Mme Hélène Spehl autour de la danse, entre pédagogie artistique et humaniste, animations des Jeunesses musicales, ...

- Enfin est évoquée l'*organisation pratique des classes pour l'année scolaire 2016-2017* qui verra, grâce à l'apport de périodes par le PO, le dédoublement des 34 élèves de P5P6 en deux groupes dont l'un occuperait provisoirement le pavillon. Monsieur Beaussart profite du sujet pour informer l'assemblée que monsieur Lambert, réintègre à temps plein l'école de Limelette, avec un 1/4 temps de charge de classe. Il remercie celui-ci pour avoir épaulé sa collègue directrice de la section maternelle et permis de remonter la filière primaire de l'école communale de La Croix. En réponse à l'interrogation d'un représentant des parents quant à l'évolution des infrastructures, il communique que la négociation avec TUC- rail va bon train et qu'il espère voir le nouveau parking (avec aire de bus sécurisée et pelouse de jeux) réalisé sur la trémie pour avril 2017, ce qui permettrait le placement d'un pavillon supplémentaire sur l'actuel parking de l'école au cours de l'été prochain. Quelques places de parking pourraient toutefois rester disponibles à proximité de l'école pour le transport de matériel, les véhicules de services, les personnes à mobilité réduite,...

4. Divers

À la demande des représentants des parents :

1. *État d'avancement de différentes demandes de travaux :*
 - a) Extraction – WC maternelles + primaires : travaux encore à réaliser, Monsieur Beaussart s'en inquiètera auprès du STE. A suivre...
 - b) Range vélos : des remerciements sont adressés pour les investissements déjà réalisés mais déjà insuffisants... Demande de réalisation d'emplacements supplémentaires avenue de Jassans (arceaux « en épi » sous les fenêtres des classes maternelles) A suivre...
 - c) Chemin piéton cyclable entre le Clos du Valvert et l'avenue de Jassans. Le permis est demandé et la réalisation à charge du promoteur, sans qu'il n'y ait toutefois actuellement de date d'échéance fixée. Les parents organisent un rang-vélo dont la participation est freinée par deux passages non sécurisés. Demande sera faite à Madame Hébrant, en charge du suivi du projet Ottignies-Ville cyclable, de voir ce qu'il est possible de faire pour la rentrée prochaine pour soutenir l'initiative. A suivre...
 - d) Insonorisation de la garderie. Monsieur Beaussart informe qu'un relevé des différents locaux qui posent problème en la matière dans les bâtiments communaux est en cours avec la volonté d'y remédier rapidement. Le placement de panneaux acoustiques est envisagé dans le pavillon. A suivre...
2. *Verticalité occasionnelle dans les classes :* Ce point avait été abordé lors du CP de novembre 2015. En réponse à la demande des représentants des parents de connaître le suivi apporté par l'équipe pédagogique à leur proposition, description avec moult détails est faite des nombreuses activités qui ont regroupé des enfants de différentes classes réalisées: la chorale qui a concerné toute l'école ; le projet bibliothèque où des enfants de P3 font la lecture aux enfants de M1 ; les ateliers de géométrie P3P4 où s'organise un tutorat qui concerne l'utilisation de l'équerre ; les ateliers d'éveil artistique en 5-8 ans qui ont ravi les enfants de l'avis des parents et pour lesquels le manque de place a toutefois été une contrainte de l'avis des enseignantes ; le chant en commun réunissant P1 et P2 ; la visite à Blégnny et les exploitations faites en P4, P5 et P6 ; celle du château de Veives pour laquelle les enfants de M2 à P2 sont toutefois restés par groupe classe et enfin, la préparation de la fête de l'école où maternelles et P5 P6 ont collaborés.
3. *Cours de religion catholique :* Certains parents sont préoccupés par le contenu du cours qui ne correspond pas selon eux au programme scolaire prévu et qu'il trouve parfois en décalage par rapport à l'âge des élèves. Monsieur Beaussart rappelle, qu'à l'exception du cours de morale, cette matière relève exclusivement des organes de cultes. Il invite dès lors les parents à s'adresser à l'enseignante ou à son inspection (Madame Brigitte CANTINEAU, brigitte.cantineau@cfwb.be Gsm: 0478.49.16.12)

En réponse à la question d'un représentant des parents quant à l'absence prolongée du professeur de religion islamique, il est répondu que l'organe de culte concerné est informé mais n'a pu à ce jour pourvoir à la demande de remplacement.

Monsieur Beaussart profite du sujet pour évoquer les modifications en matière de cours philosophiques prévues dès l'année scolaire prochaine en primaire. Pour rappel, un nouveau cours de Philosophie & Citoyenneté, organisé par classe pour tous les élèves, en place d'une heure de cours dits « philosophiques » sera organisé à partir d'octobre. Les socles de compétences de nouveau cours sont sur le point d'être approuvés par le Gouvernement et les programmes en cours de confection. Les modalités d'organisation font toutefois l'objet d'après discussions, celles-ci prévoient en effet le « recyclage » des maîtres de cours dits « philosophiques », le gouvernement s'étant engagé au travers de la déclaration de politique communautaire à ce que l'implémentation du nouveau cours commun n'entraîne pas de perte d'emploi pour ces derniers. Pour des raisons tant pédagogiques (liens des contenus avec le vécu des groupes classes) qu'organisationnelles, nombre de pouvoirs organisateurs souhaiteraient voir le nouveau cours confié aux titulaires de classes. Une fois toutes les modalités connues, plus que probablement courant du mois de septembre, toutes les informations souhaitées seront diffusées. A noter que suite à l'arrêt de la cour constitutionnelle libérant les parents d'opter pour un des cours dits « philosophiques », les enfants que les parents auront dispensés de ceux-ci se verront proposer une seconde heure de cours de Philosophie & Citoyenneté. A suivre...

4. *Travaux piscine de Blocry* : Monsieur Beaussart communique que ces derniers, qui devraient s'échelonner sur deux années, ne sont envisagés au plus tôt qu'en 2018 et que des alternatives en matière de piscine sont en réflexion.
5. *Remerciements pour la fête de l'école* : Est pointée par tous, la grande qualité des présentations des élèves qui ont permis à tout le projet de l'école « de défiler sur scène ».

Monsieur le Président remercie les membres de l'équipe éducative pour le travail de l'année et chacun pour sa participation. Il souhaite enfin à tous une bonne fin d'année scolaire et très bel été !

Marcel Buelens,
Secrétaire

Michel Beaussart,
Président